

Réponses de la liste

« Vivre Versailles – écologie citoyenne »

https://vivreversailles.org/ https://www.facebook.com/VivreVersailles.ec

Notre programme

https://vivreversailles.org/wp-content/uploads/2020/03/Programme-municipales-Vivre-Versailles.pdf

Aux questions de :

SAVE - SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

Questions aux candidats aux élections municipales de 2020 concernant VERSAILLES GRAND PARC (VGP) Les associations membres de SAVE présentes à ce jour sur 4 communes de VGP souhaitent connaître vos intentions concernant la conduite de la communauté d'agglomération qui gagne progressivement en compétences. Le questionnaire ci-dessous sera envoyé à toutes les listes qui se seront déclarées le 27 février 2020, date de clôture des candidatures.

Il a été mis en ligne sur le site de SAVE le 22 février2020 (en version 1). Vos réponses devront être retournées à claude.ducarouge@wanadoo.fr avant le vendredi 6 mars 2020. Elles seront diffusées à tous les adhérents (2 000 environ) des associations membres de SAVE et nous en assurerons la mise en ligne pour un large accès public sur notre site Internet : save1.fr

Les questions portent sur les thèmes suivants :

- A Missions et organisation générale de VGP, mutualisations entre communes
- B Développement économique emplois
- C Aménagement de l'espace, déplacements, transports
- D Politique de la ville, équilibre de l'habitat, transition énergétique
- E Protection et mise en valeur de l'environnement, eaux, déchets
- F Equipements culturels et sportifs
- G Administration fonctionnement démocratique et participation



A - Missions et organisation générale de VGP, mutualisations entre communes

A 1 Quelles nouvelles compétences souhaitez-vous développer ou renforcer en les transférant depuis les communes ? Avec quels objectifs ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

La mobilité douce à travers les pistes cyclables et l'intermodalité serait certainement un sujet à traiter au niveau de VGP.

A 2 Pensez-vous mettre en place un **plan d'investissement pluriannuel** commun entre communes et, si oui, dans quels domaines et avec quelles priorités ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

Pas d'intention à ce stade sur ce sujet

A 3 Comment pensez-vous harmoniser la gestion des réseaux d'eaux (distribution, assainissement) de façon, en particulier, à réduire la disparité des prix de l'eau au consommateur entre les communes de VGP ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

Une de nos mesures phares est de remettre, comme Paris, la gestion de l'eau en gestion directe par l'intercommunalité. Mesure 20.

20.PROTEGER LA RESSOURCE EN EAU

La Ville agira pour réaliser une régie publique versaillaise ou intercommunale de l'eau. Elle permettra de garantir des tarifs progressifs de l'eau. Pour mieux impliquer les habitants, une information sera donnée à chaque habitant.e sur l'origine de l'eau potable, sa gestion, la ressource, sa limite. Nous mettrons en place des dispositifs de récupération et d'utilisation différenciée de l'eau de pluie sur les bâtiments de la commune

A 4 Quelles réalisations comptez-vous mener en partenariat avec le département des Yvelines sur les aménagements routiers et les initiatives de transports ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE

79.ÉQUILIBRER LE TERRITOIRE

Nous organiserons un territoire équilibré, qui maîtrise l'urbanisation et la consommation effrénée du foncier, qui permette de choisir son cadre de vie dans la diversité qu'offre l'agglomération. Laisser faire le marché en la matière ne favorise que la spéculation, le gâchis d'espaces, l'artificialisation des sols.Les terres agricoles ou à destination de cette activité doivent être absolument sanctuarisées et étendues, c'est une nécessité si on veut augmenter la part de bio et de production locale dans nos consommations.

A 5 Envisagez-vous des actions conjointes avec les trois intercommunalités limitrophes ? Et, si oui, sur quels domaines ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

Plusieurs mesures en ce sens.

78.APPUYER LA STRUCTURATION DE FILIERES PAYSANNESAppuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices. Augmenter la part de bio dans notre consommation et privilégier la production



locale resteront des engagements vains si l'on n'agit pas sur la préservation et l'installation d'exploitations agricoles locales. Nous ferons du lien entre producteurs et consommateurs (soutien aux AMAP, organisation d'un marché des producteurs et productrices locales régulier...) et nous utiliserons la commande publique responsable pour développer des filières locales et équitables. Nous appuierons la création d'une coopérative de productrices et producteurs locaux (soutien financier, technique, mise à disposition de locaux...) au niveau de l'intercommunalité.

76.METTRE L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ECONOMIE

Le développement économique doit être mis au service du mieux-être de tous. À l'image de l'économie sociale et solidaire, nous soutiendrons les activités caractérisées par leur utilité sociale, les conditions des salariés et l'impact environnemental de la production. Les formes coopératives seront privilégiées. Les groupes liés aux paradis fiscaux seront exclus de l'aide publique. De manière générale, seront privilégiées les aides remboursables plutôt que les subventions. Ainsi, c'est l'économie locale et la création d'emplois non-délocalisables qui seront soutenues effectivement.

75.VIVRE LES SERVICES PUBLICS INTERCOMMUNAUX

Des régies publiques d'agglomération pour ce qui concerne l'eau, les déchets, l'énergie et le chauffage urbain seront parmi nos priorités. Plus efficaces, moins coûteux, plus écologiques, ces services publics nous permettront de mettre en œuvre une tarification sociale, fondée sur le principe de progressivité.



B - Développement économique / emplois

B 1 Quelle sera votre politique en matière de pôle de développement économique ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

39.APPUYER LES POLES TERRITORIAUX DE COOPERATION ÉCONOMIQUEPour soutenir l'économie résidentielle et l'économie sociale et solidaire, les pôles territoriaux de coopération économique seront soutenus. La Ville incitera au développement des coopératives d'employeurs permettant à des entreprises de partager des salariés. Nous développement les pépinières d'entreprises du développement durable.

40.UTILISER LE LEVIER DE LA COMMANDE PUBLIQUEAfin de favoriser l'économie locale et responsable, dans chaque marché de la Ville et de la Communauté d'Agglomération, nous nous doterons d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables incluant des dispositions sociales, environnementales et locales.

41.ADHERER A LA MONNAIE LOCALE COMPLEMENTAIRE (MLC) DE VERSAILLES Nous adhèrerons à la monnaie locale complémentaire et citoyenne et nous les mettrons en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations. La Ville expérimentera le versement d'une part de ses subventions en monnaie locale. Nous paierons une partie des indemnités des élu·es avec la monnaie locale. Et nous expérimentons aussi les possibilités de payer une partie des salaires des agents municipaux, et des aides sociales en MLC. Nous soutiendrons les projets d'échanges de savoirs et de services (Accorderie, SEL).

42.METTRE DE LA CONSCIENCE SUR LE FINANCEMENT ETHIQUENous financerons les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financements éthiques. Comme l'ont initié de nombreuses régions françaises, la Ville demandera un rapport annuel sur leurs activités aux établissements bancaires avec qui elle contracte des prêts.

43. FAIRE DE LA VILLE UN EMPLOYEUR EXEMPLAIRE

La municipalité relancera la démocratie sociale en ouvrant des négociations autour de 4 priorités : la résorption de la précarité des emplois dans l'ensemble des services publics locaux, la réduction des horaires atypiques de travail dans les services municipaux (notamment pour les personnels de ménage), le développement de la formation du personnel (en particulier pour les agents de police) et les conditions de travail et de rémunération des travailleurs sociaux (CCAS)

63. SOUTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITE

Nous dissuaderons toute nouvelle implantation ou extension de moyenne ou grande surface. Nous favoriserons la création de commerces de proximité "classiques" (marché, boutique) mais aussi "alternatifs" (AMAP, épicerie coopérative, ressourcerie, etc.). Cette diversité permettra de répondre à la demande de chacun. Le commerce de proximité est un facteur de lien social et de dynamisme pour toute la ville.

Quels plans de déplacement inter-établissements (PDIE) privés et publics comptez-vous développer sur les zones du territoire VGP afin de définir des priorités pour attirer les salariés, les usagers, dont les jeunes ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

33.LANCER UNE NOUVELLE ERE DE DEVELOPPEMENT POUR LES TRANSPORTS EN



COMMUN

Poursuivre le développement des transports en commun nécessite l'augmentation des budgets qui lui sont consacrés et l'exigence ferme auprès du Conseil Départemental et Régional du maintien de ses financements. Nous lancerons les études relatives à un tramway en lien avec la Communauté d'Agglomération sur les bassins d'emploi à proximité et le mettrons en place au moins sur un axe. Le tramway a déjà existé à Versailles.

34.REPRENDRE EN MAIN LA GESTION DES PARKINGS

Les parkings dont les contrats de délégation au privé arrivent à échéance en cours de mandat seront repris en gestion publique. Et nous étudierons les solutions alternatives au parking de la place d'Armes pour limiter la pollution de l'air des Versaillaises et des Versaillais.

35.VIVRE AVEC UNE CIRCULATION APAISEE

Prioriser vers les mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public. Permettre à tous de se déplacer en sécurité en instituant la "zone 30" sur la ville. Nous développerons, par exemple autour des écoles, les zones de partage en équivalence des usagers. Pratiquer le vélo deviendra plus facile et sûr, dans le respect de tous les usagers de la rue : automobilistes, cyclistes et piétons. Nous compléterons et sécuriserons le réseau cyclable, avec une priorisation vers les points noirs accidentogènes. Des « boulevards à vélos » seront mis en place. Le stationnement des vélos sera triplé : arceaux de rues, garages dans les écoles, les gares... Les Conseils de quartiers choisiront les nouveaux espaces piétons et de tranquillité pour tous. Pour favoriser le commerce de proximité, il sera proposé une rue piétonne par quartier. L'apprentissage du vélo et de son entretien seront favorisés et organisés notamment dans les maisons de quartier.

Quelles actions comptez-vous développer pour accroître le dynamisme des zones d'activité économique de la communauté d'agglomération ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE Voir réponse B1



C - Aménagement de l'espace-déplacements, transports :

C 1 Quels moyens pensez-vous proposer pour assurer la liaison directe de Versailles avec la tangentielle Ouest TRAM 13 qui arrivera à St Cyr en fin 2021 ?Quelles actions comptez-vous initialiser pour accélérer la mise en place du TRAM 12 entre Massy et Versailles qui doit remplacer la ligne RER C ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

Plutôt que de développer ce type de grands projets, nous préférons porter notre attention pour faire en sort que des emplois se développe à Versailles et ainsi réduire les temps de trajets ET limiter les investissements couteux.

C 2 Comment envisagez-vous d'associer les acteurs locaux (associations et autres) à l'étude des dossiers transport permettant l'élaboration de l'appel d'offre de 2020 sur l'ensemble des transporteurs routiers de la région parisienne ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

1.DEVELOPPER LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES LOCALES Associer les habitants.es pour co-construire les projets dès leur élaboration. Donner le pouvoir d'agir avant la décision. Aller plus loin que la prise en compte éventuelle d'avis. L'élaboration des grands projets municipaux sera basée sur un diagnostic partagé et des scénarios alternatifs. Les habitants.es seront associés au suivi des projets. Ils siègeront en nombre conséquent dans les comités de suivi et de pilotage. Ils disposeront de toutes les explications nécessaires. Les dispositifs de concertation et d'information seront discutés et élaborés avec les habitants.es. Nous utiliserons, entre autres, les plateformes numériques pour faciliter les échanges.

8.ACCUEILLIR LES ASSOCIATIONS COMME DES PARTENAIRES DE L'ECOSYSTEME VERSAILLES

Le financement éventuel des associations se fera en concertation et en co-construction avec les associations. La Ville soutiendra de manière pérenne les associations sous forme de contrats de partenariats d'objectifs pluriannuels négociés, favorisant la co-construction entre la Ville, les partenaires associatifs et les habitants, laissant ainsi la place à l'innovation.

9.OUVRIR ET GENERALISER LES COMITES D'USAGERSChaque service public local sera doté d'un comité des usagers pour les associer à la définition et l'amélioration des services publics (Eau, Gaz, Électricité, Chauffage, Déchets, Transports publics, CCAS, Maisons de Quartier ...).

10.FACILITER L'ACCES DES DONNEES PUBLIQUESLes habitants.es auront accès à tous les documents publics auxquels ont accèsles élus.es, notamment sur Internet (open data) avec au préalable, si besoin, un effort de pédagogie et la possibilité d'avoir des explications complémentaires. Comme la loi le prévoit, la Ville s'engagera à répondre dans un délai d'un mois aux sollicitations des habitants. Pour cela, des médiateurs de l'information municipale seront créés.

11.TRANSFORMER LE JOURNAL MUNICIPALUne rédaction indépendante aura à charge de faire un journal d'information (informations pratiques, présentation des serviceset des agents) et de débats sur les controverses municipales. Un espace du journal sera réservé pour les saisines de la Ville par les habitants.es et l'expression des contre-pouvoirs. Parallèlement, la communication par internet sera développée.



C3 Comment envisagez-vous les améliorations des **pistes et bandes cyclables** qui présentent des discontinuités, avec des objectifs de sécurisation et de confort pour les usagers tant piétons qu'utilisateurs de 2 roues ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

35.VIVRE AVEC UNE CIRCULATION APAISEE

Prioriser vers les mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public. Permettre à tous de se déplacer en sécurité en instituant la "zone 30" sur la ville. Nous développerons, par exemple autour des écoles, les zones de partage en équivalence des usagers. Pratiquer le vélo deviendra plus facile et sûr, dans le respect de tous les usagers de la rue : automobilistes, cyclistes et piétons. Nous compléterons et sécuriserons le réseau cyclable, avec une priorisation vers les points noirs accidentogènes. Des « boulevards à vélos » seront mis en place. Le stationnement des vélos sera triplé : arceaux de rues, garages dans les écoles, les gares... Les Conseils de quartiers choisiront les nouveaux espaces piétons et de tranquillité pour tous. Pour favoriser le commerce de proximité, il sera proposé une rue piétonne par quartier. L'apprentissage du vélo et de son entretien seront favorisés et organisés notamment dans les maisons de quartier.

C 4 Comment comptez-vous améliorer la logistique urbaine du dernier kilomètre au sein de VGP ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE Même réponse que C3

C 5 Comment et où comptez-vous développer des parcs de stationnement d'intérêt communautaire ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE

Même réponse que C3 et mesure 25 pour les parkings relais

25.AGIR SUR LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE

La Ville soutiendra l'élaboration d'un Plan de Protection de l'Atmosphère visant à mesurer puis à réduire les niveaux de pollution sur la Ville. Nous commencerons par les élus et les services techniques de la ville incités à privilégier les transports en commun et la circulation douce. Nous mettrons en place la gratuité des transports collectifs dès les seuils « d'information », c'est-à-dire en prévention des pics de pollution. La ville lancera une fois par mois la "Journée sans voiture". Et Versailles rejoindra l'Alliance des villes neutres en carbone comme Berlin, Stockholm, New York, Yokohama ou Melbourne. Et comme beaucoup d'autres villes touristiques dans le monde, nous lancerons la création d'un parking relai (P+R) à destination des touristes motorisés visitant le château. Et nous interdirons l'accès des poids lourd affichant une vignette crit'air supérieur ou égal à 2.



D - Politique de la ville et équilibre de l'habitat, transition énergétique et écologique

D 1 Avez-vous l'intention de mettre en place **un PLUi au sein de VGP** (Plan local d'urbanisme intercommunal ? Et, si oui, quels en seront les axes directeurs ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

OUI

Ouverture, Démocratie, Alimentation, Solidarité et Sobriété (ODASS)

52.MAITRISER LE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE GRACE A UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

Dès le début du mandat, nous œuvrerons à la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme compréhensible par tous, protégeant la ville de la spéculation immobilière, limitant les droits à construire pour réduire les marges des promoteurs, conservant l'identité de chaque quartier, en répartissant la densification sur l'ensemble des quartiers. Nous y fixerons un objectif de 25% de logement social à atteindre en2025, notamment en développant le conventionnement, pour parvenir à terme à un objectif de 30% de logements sociaux. Nous organiserons la concertation préalable avec les riverains, les conseils de quartiers, les instances d'habitants, avant toute délivrance de permis de construire impactant l'environnement.

D 2 Quels moyens et quelle politique comptez-vous mettre en oeuvre pour lutter contre les **délinquances et les incivilités** dans nos communes ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

Les réponses à une telle question sont multiples. C'est plus une question d'attitude, de posture, de gestes quotidiens. Voici quelques exemples de mesures indirectes

23.INCLURE LA JEUNESSE DANS SA VILLE

Découvrir et vivre son quartier, son histoire, ses biens communs. Les jeunes habitants.es seront accompagné.es en milieu scolaire ou non scolaire pour découvrir leur milieu de vie et pour être acteur de leur ville. Ils pourront participer aux actions du quartier, à l'amélioration ou à la création de ses infrastructures, à sa décoration, à son embellissement, à son entretien, à sa vie. Cette démarche inclusive et participative permettra l'émergence de liens entre la ville, l'éducation et le jeune citoyen. Un conseil municipal consultatif des jeunes sera créé.La Ville repensera l'aménagement à l'échelle des enfants : développement des aires de jeux et parcs de proximité, sécurisation des déplacements piétons et vélo, réduction des vitesses à proximité des équipements d'accueil d'enfants et de jeunes, mobilier urbain à taille d'enfants.

21.FAIRE DE VERSAILLES UNE VILLE CO-EDUCATRICE

Nous privilégierons une approche éducative fondée sur la co-éducation, visant le bien-être et l'émancipation. Dans la vie d'un enfant ou d'un jeune tous les temps comptent (celui de l'école, des loisirs, des copains, de la famille), tous les espaces aussi : espaces et équipements publics, écoles, environnement urbain et naturel. Nous penserons nos actions éducatives dans la globalité. Les parents seront associésà l'élaboration des projets.

16.DIMINUER LES INDEMNITES DES ELUS, REALISER LE NON-CUMUL DES MANDATS La masse globale des indemnités des élus.es sera diminuée de 20%. Les indemnités de fonction seront versées en fonction de la présence effective des élus.es. Pour permettre aux élus.es



d'assurer pleinement leur mandat, le cumul des mandats sera limité.

7.ÉLARGIR LA CITOYENNETE

Tant que nos concitoyens.nes étrangers seront exclus du droit de vote par la loi, leur représentation dans les instances dontils.elles sont exclus.es aujourd'hui sera assurée via un nouveau Conseil Consultatif des Résidents Étrangers de Versailles.Nous nous assurerons également de rendre accessibles les services numériques au plus grand nombre. Et nous favoriserons la citoyenneté par le numérique en en faisant un outil d'inclusion sociale.

31.RAMENER DES ANIMAUX EN VILLE

Nous favoriserons la biodiversité (implantations de ruches, nichoirs pour petits oiseaux...) et le retour des auxiliaires (insectes, abeilles...). Nous expérimenterons la collecte des ordures par traction animale, l'éco-pâturage et le fauchage tardif.

D 3 Quelles actions comptez-vous développer pour élaborer un **projet alimentaire territorial PAT** en relation avec le projet de Orsay Paris-Saclay et et SQY (marchés, cantines scolaires, etc.) ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

78.APPUYER LA STRUCTURATION DE FILIERES PAYSANNES

Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices. Augmenter la part de bio dans notre consommation et privilégier la production locale resteront des engagements vains si l'on n'agit pas sur la préservation et l'installation d'exploitations agricoles locales. Nous ferons du lien entre producteurs et consommateurs (soutien aux AMAP, organisation d'un marché des producteurs et productrices locales régulier...) et nous utiliserons la commande publique responsable pour développer des filières locales et équitables. Nous appuierons la création d'une coopérative de productrices et producteurs locaux (soutien financier, technique, mise à disposition de locaux...) au niveau de l'intercommunalité.

79.ÉQUILIBRER LE TERRITOIRE

Nous organiserons un territoire équilibré, qui maîtrise l'urbanisation et la consommation effrénée du foncier, qui permette de choisir son cadre de vie dans la diversité qu'offre l'agglomération. Laisser faire le marché en la matière ne favorise que la spéculation, le gâchis d'espaces, l'artificialisation des sols.Les terres agricoles ou à destination de cette activité doivent être absolument sanctuarisées et étendues, c'est une nécessité si on veut augmenter la part de bio et de production locale dans nos consommations

D 4 Avez-vous l'intention de mettre en place un **plan de prévention du bruit** sur le territoire de VGP ? si oui, quelle en seront les mesures principales ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

Ce n'est pas directement dans notre programme et en même temps c'est une bonne idée. C'est indirectement dans notre programme à travers une ville en Zone 30 ... et pourquoi pas la 1ère intercommunalité en zone 30 !

Et sinon aussi à travers une journée par mois sans voirture. Histoire de gouter parfois au silence.

25.AGIR SUR LA POLLUTION ATMOSPHERIQUELa Ville soutiendra l'élaboration d'un Plan de Protection de l'Atmosphère visant à mesurer puis à réduire les niveaux de pollution sur la Ville. Nous commencerons par les élus et les services techniques de la ville incités à privilégier les transports en commun et la circulation douce. Nous mettrons en place la gratuité des transports collectifs dès les seuils « d'information », c'est-à-dire en prévention des pics de pollution. La ville lancera une fois par mois la "Journée sans voiture". Et Versailles rejoindra l'Alliance des villes neutres en carbone comme Berlin, Stockholm, New York, Yokohama ou Melbourne. Et comme beaucoup d'autres villes touristiques dans le monde, nous lancerons la création d'un parking relai (P+R) à destination des touristes motorisés visitant le château. Et nous interdirons l'accès des poids lourd affichant une



vignette crit'air supérieur ou égal à 2.

D 5 Avez-vous un projet d'étude des **pollutions de l'air** sur nos communes ? Si oui , quelles en seront les composantes et les mesures principales ?.

Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE Oui. Voir mesure 25 ci-dessus

Quelles orientations pensez-vous privilégier pour la préparation du **PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de VGP** (Energies renouvelables, réseaux de chaleur, diagnostic des bâtiments publics, rénovation énergétique des particuliers,...)?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

C'est tout le sens complet de notre liste :

Voir nos mesures: 19, 20, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 33, 34; 35, 36, 39, 41, 42, 43, 44, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 65, 77, 78, 79.



E - Mise en valeur de l'environnement (eaux, déchets)

E 1 Avez-vous une politique pour la réhabilitation de **l'allée royale dans la plaine de Versailles ?** Si oui, laquelle ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

Le type de situation où la coopération avec les associations d'imposent!

Quelles **coulées vertes du territoire VGP** (identifiées dans le SDRIF 2014) comptezvous renforcer ? Avec quelles priorités ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

Même réponse. Il y a des habitants très compétents sur le sujet. Réponse indirecte dans notre mesue 28.

28.REALISER UN PLAN LUMIERE

Il s'agit de réduire la pollution lumineuse et d'améliorer l'éclairage là où il est défaillant, avec un objectif de facteur 2 (division par 2 de la consommation énergétique). Nous mettrons en œuvrela "Charte de l'éclairage public" pour favoriser la biodiversité nocturne. Nous participerons aux opérations "Éteignons les lumières, rallumons les étoiles" avec par exemple le "Jour de la Nuit" et des avec des tests d'extinction de l'éclairage public au cœurde la nuit.

E 3 Comment comptez-vous exercer votre nouvelle compétence sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations GEMAPI ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

Nous utiliserons les compétences des associations locales et de l'association ESPACES en matière de gestion de l'eau.

29. VEGETALISER LA VILLE

Nous développerons les espaces naturels dans les parcs et jardins et la végétalisation de toute la ville. Nous l'encouragerons dans les espaces privés (façades, toits, cours) afin d'améliorer la qualité de la vie, de l'air et la biodiversité. Nous réintroduirons des espaces d'agriculture et de permaculture en ville. Nous transformerons tous les espaces verts et les espaces vides (friches, interstices) en jardins mellifères, en espaces potagers, lieux conviviaux. Nous planterons 2000 arbres d'ici 2025, de variétés rares, anciennes et locales, dont des fruitiers dès l'automne 2020. Nous doublerons les espaces destinés aux jardins familiaux et partagés. Nous favoriserons l'implantation d'une mini-ferme pédagogique bio

E 4 La gestion des déchets mobilise 57% du budget annuel de fonctionnement de la Communauté VGP. Quelles initiatives envisagez-vous prendre pour intéresser et mobiliser le public à la réduction et l'optimisation de ces dépenses, en particulier vers l'économie circulaire ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

Par la fiscalisation incitative pour réduire les bio-déchet.



32.REDUIRE LA QUANTITE DE DECHETS, REPARER, REEMPLOYER, RECYCLER Réduire nos déchets est en premier une source d'économie financière. C'est aussi un enjeu écologique et encore une piste pourcréer des emplois. Nous mettrons en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs.rices de la commune.Nous porterons le projet d'une ressourcerie d'agglomération, encouragement à une consommation sobre fondée sur la réutilisationet la réparation, plus économique aussi pour les acheteurs.rices. Chaque quartier bénéficiera d'une déchetterie de proximité. En collaboration avec la Communauté d'Agglomération, nous agirons pour réduire les déchets à la source, en particulier les emballages inutiles. Nous généralisons le compostage et expérimenterons la méthanisation

Prenez-vous l'engagement de mettre en place rapidement une commission consultative de suivi de la gestion des déchets (règlementation des Délégations des Service Public) ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

Oui. C'est une urgence. C'est dans notre mesure 9.

9.OUVRIR ET GENERALISER LES COMITES D'USAGERS

Chaque service public local sera doté d'un comité des usagers pour les associer à la définition et l'amélioration des services publics (Eau, Gaz, Électricité, Chauffage, Déchets, Transports publics, CCAS, Maisons de Quartier ...).

F - Equipements culturels et sportifs, animation

F 1 Quels sont vos projets pour élargir **l'offre culturelle** au-delà de l'éducation musicale ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE

8.ACCUEILLIR LES ASSOCIATIONS COMME DES PARTENAIRES DE L'ECOSYSTEME VERSAILLESLe financement éventuel des associations se fera en concertation et en co-construction avec les associations. La Ville soutiendra de manière pérenne les associations sous forme de contrats de partenariats d'objectifs pluriannuels négociés, favorisant la co-construction entre la Ville, les partenaires associatifs et les habitants, laissant ainsi la place à l'innovation.

14.OUVRIR LES LOCAUX MUNICIPAUX ET SCOLAIRES AUX ASSOCIATIONSEn soirée, le week-endou pendant les vacances, des espaces de certains équipements municipaux et scolaires (préaux, cantine, etc) seront mis à disposition des associations et des pratiques amateurs. En fonction des besoins associatifs, un plan d'évolution des équipements sera envisagé. La Maison des Associations sera réorganisée pour inclure la Maison de la Nature et de l'Environnement.Nous mettrons à disposition les espaces et ressources pour favoriser la collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance).

F 2 Comptez-vous mettre à profit les JO de 2024 pour développer et pérenniser certains



équipements ? Si oui, lesquels ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES - ECOLOGIE CITOYENNE

Pour vivre la sobriété Nous préférons éviter les grands projets inutiles.

G - Administration fonctionnement démocratique et participation

G 1 Que comptez-vous faire pour améliorer la transparence des actions de VGP par des mesures d'information des citoyens sur l'élaboration et la réalisation des projets ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE Complètement en lien avec nos mesures 1, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 12

G 2 Etes-vous favorable à la mise en place d'un **conseil de développement (CODEV)** permettant de débattre des projets à long terme et d'en analyser les résultats?

Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE Oui

H - Autres thèmes ou projets?

Existe-t-il des thèmes ou projets autres que ceux abordés ci-dessus, que vous avez l'intention d'aborder et de développer ?

Réponse de VIVRE VERSAILLES – ECOLOGIE CITOYENNE Oui

76.METTRE L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ECONOMIELe développement économique doit être mis au service du mieux-être de tous. À l'image de l'économie sociale et solidaire, nous soutiendrons les activités caractérisées par leur utilité sociale, les conditions des salariés et l'impact environnemental de la production. Les formes coopératives seront privilégiées. Les groupes liés aux paradis fiscaux seront exclus de l'aide publique. De manière générale, seront privilégiées les aides remboursables plutôt que les subventions. Ainsi, c'est l'économie locale et la création d'emplois non-délocalisables qui seront soutenues effectivement.

